

BOURSE EN ÉTUDES AUTOCHTONES 2022

1^{ER} CYCLE

Afin d'encourager les études autochtones, la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal a créé une bourse en études autochtones grâce à l'appui de donatrices.

Les années paires, la bourse est offerte au premier cycle alors que les années impaires, elle est offerte aux cycles supérieurs.

Montant de la bourse : 2 500 \$

Conditions d'admissibilité

- Être inscrite ou inscrit à l'automne 2022 à la Mineure en études autochtones, au Microprogramme en études autochtones ou au Microprogramme en langue et culture innues et avoir fait un minimum de 3 crédits dans l'un ou l'autre de ces programmes
- Avoir un excellent dossier académique
- Avoir œuvré à la promotion des connaissances sur les autochtones (un atout)

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être transmis **dans un seul fichier PDF** avec les éléments ci-dessous dans cet ordre :

1. Une lettre de présentation de 500 mots maximum adressée aux membres du jury où sont exposées les motivations à poursuivre un cheminement académique en études autochtones et s'il y a lieu, y préciser l'implication pour la promotion des connaissances sur les autochtones;
2. Le relevé de notes (non officiel à partir du Centre étudiant) du ou des cours déjà suivis dans la Mineure en études autochtones, le Microprogramme en études autochtones ou le Microprogramme en langue et culture innues.

Date limite et envoi du dossier

3 octobre 2022 à 23 h 59 par courriel à bourses-fas-dir@fas.umontreal.ca

Un accusé de réception vous sera transmis. Si ce n'est pas le cas après 72 heures, veuillez faire un suivi à cette même adresse courriel. Aucun dossier ne sera accepté après cette échéance.

Renseignements

Annie Aubin : bourses-fas-dir@fas.umontreal.ca

Annnonce des résultats

Au cours de l'automne 2022. Inscription valide requise pour versement de la bourse au cours de l'automne.